



Avenue de Waterloo 23
6000 Charleroi
+32 (0)71 20 52 11

Rue de Chestret 4-6
4000 Liège
+32 (0)4 254 58 11

Rue des Dames Blanche 24
5000 Namur
+32 (0)81 25 07 60
Siège social
BCE : 0411 872 094

 lamn.be  info@lamn.be  [mymn.be](https://www.facebook.com/mymn.be)

Remboursement diététique

Nom :

Prénom :

N° registre national :

Rue, N° (Bte) :

Code Postal et localité :

N° fixe ou GSM : Email :

A compléter par le (la) diététicien(ne) diplômé(e) ou un nutritionniste

Je soussigné(e) (nom et prénom),, certifie sur l'honneur que
(nom et prénom de la/du patient(e)) présente (cochez la case adéquate) :

- un indice de masse corporel supérieur ou égal à 25 pour les adultes
- un percentile supérieur ou égal à 85 pour les enfants
- des troubles alimentaires (anorexie)

et qu'il (elle) a été personnellement suivi(e) dans le cadre d'un traitement aux dates renseignées ci-dessous.
Je certifie également sur l'honneur avoir perçu pour les séances, les montants suivants :

Date :/...../..... Montant :€

Date :/...../..... Montant :€

Séance 1

Signature et cachet du diététicien ou nutritionniste

Séance 2

Signature et cachet du diététicien ou nutritionniste



Date :/...../..... Montant :€

Séance 3

Signature et cachet du diététicien ou nutritionniste

Date :/...../..... Montant :€

Séance 4

Signature et cachet du diététicien ou nutritionniste

Date :/...../..... Montant :€

Séance 5

Signature et cachet du diététicien ou nutritionniste

Date :/...../..... Montant :€

Séance 6

Signature et cachet du diététicien ou nutritionniste

Date :/...../..... Montant :€

Séance 7

Signature et cachet du diététicien ou nutritionniste

Date :/...../..... Montant :€

Séance 8

Signature et cachet du diététicien ou nutritionniste

Intervention en vigueur à partir du 01/01/2021 (conditions statutaires)

En cas d'obésité, de surcharge pondérale ou d'anorexie, une intervention dans le coût du traitement auprès d'un(e) diététicien(ne) diplômé(e) ou d'un(e) nutritionniste est accordée aux membres effectifs ainsi qu'à leurs personnes à charge.

Le montant de l'intervention maximale par année civile, est de 12,50 € par séance de suivi diététique avec un maximum de huit séances.

Les interventions dans le coût du traitement de l'anorexie, de l'obésité ou de la surcharge pondérale sont octroyées sur base d'un certificat médical par année civile, établi par un médecin justifiant le traitement ainsi que sur base de justificatifs reprenant les honoraires perçus par le (la) diététicien(ne) ou le (la) nutritionniste.

En cas d'obésité ou de surcharge pondérale, le certificat médical devra mentionner un indice de masse corporelle supérieur ou égal à 25 pour les adultes à partir du jour du 18ème anniversaire ou un percentile supérieur ou égal à 85 pour les enfants jusqu'au jour de la veille du 18ème anniversaire.

Pour bénéficier de cette intervention, il faut être en règle de cotisations à La Complémentaire.

Cadre réservé à la mutualité

Code prestation	Libellé	Code prestation	Libellé
809185	Visite diététique	809174	Certificat diététique

Conformément au Règlement Européen du 27 avril 2016 sur la Protection des Données (« RGPD »), nous vous informons que nous traitons vos données dans le cadre de notre mission de participation à l'exécution de l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, sous la responsabilité de l'UNMN (l'Union nationale des mutualités neutres), responsable du traitement pour les matières fédérales et des SMR des mutualités neutres, responsables de traitement pour les matières régionalisées. Pour tous renseignements complémentaires, nous vous invitons à consulter notre déclaration vie privée ou à contacter notre délégué à la protection des données via privacy@lamn.be ou par courrier à l'adresse suivante : La Mutualité Neutre, rue des Dames Blanches 24, 5000 NAMUR.